

23 janvier 2023

ENTRÉE EN VIGUEUR DE SAAQCLIC ET DES POLITIQUES D'ÉVALUATION DU COMPORTEMENT DES PEVL ET CVL

La SAAQ est en pleine transformation numérique et lancera le 20 février prochain son portail de services en lignes SAAQcllic. Ce service permettra aux propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds d'avoir notamment accès à leur dossier PEVL ou CVL sans délai et de pouvoir accomplir plusieurs actes directement par cette plateforme, à l'aide de clicSÉQUR – Entreprises.

Cette entrée en vigueur coïncidera de plus avec l'entrée en vigueur avec les *nouvelles politiques d'évaluation du comportement des propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds*, qui entreront en vigueur à compter du 17 février prochain.

Considérant ces changements, une période de transition résultera au courant de laquelle certains services seront inaccessibles du 26 janvier au 19 février 2023 inclusivement. **Il sera ainsi impossible d'obtenir l'état des dossiers PECVL durant cette période. Toute demande à cet effet devra être faite au plus tard le 25 janvier prochain.**

Les membres désirant plus d'informations sur les présents sujets sont invités à consulter le site web de la SAAQ:

- Vous pouvez avoir plus de détails en ayant accès au communiqué de la SAAQ en cliquant sur le lien suivant :
<https://saaq.gouv.qc.ca/transport-biens/le-relayeur/23-janvier-2023>;
- Pour plus d'informations sur le service SAAQcllic - Entreprises:
<https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/promotion-services/saaqcllic-entreprises>;
- Sur les nouvelles politiques d'évaluation des PEVL et CVL :
<https://saaq.gouv.qc.ca/transport-biens/revision-politiques-evaluation-comportement>.